AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2463
FR0004050300-FS1106

28 octobre 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE OPEN

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 octobre 2016, la société anonyme Sycomore Asset Management[1] (14 avenue Hoche, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 octobre 2016, le seuil de 5% du capital de la société GROUPE OPEN et détenir, pour le compte desdits fonds, 418 379 actions GROUPE OPEN représentant autant de droits de vote, soit 4,88% du capital et 3,73% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions GROUPE OPEN hors et sur le marché.

[1] Contrôlée par M. Laurent Deltour.
[2] Sur la base d'un capital composé de 8 568 249 actions représentant 11 215 182 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-13 du règlement général.